

### **Question 15 :**

**Priorité :** Revaloriser les centres d'apprentissages.

Il faudrait, dès le collège, pouvoir entrer dans diverses filières (générales ou professionnelles), avant 16 ans.

L'incivisme provient d'un manque d'intérêt des élèves pour l'école, du manque de valorisation. Ils vont chercher ailleurs cette valorisation.

Il y a un trop gros choc au moment du passage en 6<sup>ème</sup>, et un décalage entre l'école et la société. Il faudrait peut-être inclure les parents avec leurs difficultés... Mais faire en sorte qu'ils n'en viennent pas à donner aux enseignants des " directives " pédagogiques.

L'école doit rester un endroit où l'on apprend les règles et le respect des autres.

**Seconde priorité :**

Certains intervenants demandent le retour des assistantes sociales, des psychologues dans les collèges. Demande de structures sociales à travers l'école, dans l'école.

Obliger les familles étrangères à suivre des cours d'alphabétisation pour faciliter l'intégration des adultes et des enfants.

### **Question 1 :**

**Priorité :** Concilier autorité de l'institution et liberté individuelle à l'école.

L'école de la République peut intégrer la diversité des expressions culturelles en faisant respecter la neutralité religieuse, politique et vestimentaire.

Donner une autonomie et une reconnaissance réelles du règlement des écoles et application de sanctions strictes et réelles, le tout en accord avec la hiérarchie.

L'école doit défendre à tout prix la mixité et ne pas consentir à séparer filles et garçons dans leur scolarisation.

### **Question 12 :**

Pourquoi l'Etat se désengage-t-il des CEL

. On constate de fortes disparités locales qui ne feront que s'aggraver. S'ils ne dépendent plus que du bon vouloir des communes (surtout dans les activités CEL qui sont maintenues à l'intérieur de l'école).

La multiplication des intervenants dans le partenariat des actions éducatives n'est pas forcément un gage de la réussite scolaire (qualité des intervenants, compétences, financements ?) Qui sera à l'origine du recrutement ? Quelle égalité entre les écoles dans la répartition et la gestion des intervenants ? Proposition d'une commission paritaire (Mairie – Parents – Education Nationale : institution et enseignants) qui statuerait sur le choix la plus approprié à la situation.

Ne pas gérer l'éducation des enfants comme un bilan comptable. L'avenir et l'éducation de nos enfants ne doivent pas avoir de prix.

Avant de multiplier les intervenants extérieurs, il faudrait développer, voire simplement assurer ce qui est déjà prévu par les textes : Médecine scolaire, RASED, CLIN

Quel devenir pour une association comme l'Usep, face aux associations locales dont les objectifs éducatifs ne sont pas forcément les mêmes ?

Le partenariat jusqu'où ? Attention à l'intrusion des entreprises privées dans l'éducation nationale.

### **Question 16 :**

**Priorité :** Les enseignants du primaire devraient avoir le même statut que les professeurs de collège.

Les parents manquent de connaissance du système. Rupture entre l'école et la maison. Les mêmes valeurs devraient être défendues pour l'école et pour la maison. Les enseignants pourraient être plus disponibles mais les décisions prises de manière pédagogique non soumises à la décision des parents. De même pour l'orientation des enfants.

Il faudrait organiser des réunions parents/Enseignants chaque trimestre, avec convocation des parents pour redéfinir la lisibilité du système éducatif, l'autorité (devoir et droit de chacun) le rôle de chacun).

### Synthèse sur la question n° 5 du Débat National sur l'éducation.

Nous ne contestons pas les programmes mais nous constatons que nous avons besoin de tous les moyens pour les appliquer. Les programmes doivent rester impérativement nationaux. Les difficultés de l'école ne sont pas dues à l'école et ne sont pas internes à l'école, mais l'Institution n'est plus respectée.

La mise en cause du malaise enseignant n'est autre qu'un profond questionnement citoyen. L'enfant reste le centre de l'apprentissage en difficulté.

Il faudrait créer des métiers en parascolaire pour prendre les enfants en difficultés.

Ce sont les structures spécialisées qui manquent, et les obligations des parents, car le problème n'est pas dans l'école :

- Obligation de scolarisation à 5 ans.
- Obligation de faire suivre son enfant.
- Exclusion des enfants dangereux vers des structures qui ne sont pas adaptées.

### QUESTION N°13

Besoin du réseau d'aide et des spécialistes, car les problèmes ne sont pas uniquement scolaires.

Enseignement différencié dans les classes. Besoin de classes passerelles, pour les élèves en difficulté.

On ne peut travailler avec les enfants sans l'adhésion des parents. Leur éducation peut faire partie de la prévention.

L'autonomie de l'équipe éducative n'est possible qu'avec les moyens appropriés, ainsi que les organismes spécialisés en collaboration.

### QUESTION 21 :

Il faut maintenir un corps unique d'enseignants pour assurer la cohérence de l'enseignement et ne pas supprimer les maternelles.

Il faut développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire sans les dissocier de l'Education Nationale. Besoin de plus de temps, de moyens et de personnel.

Le directeur doit avoir un statut, et il faudrait renforcer son rôle d'administrateur.

La liberté pédagogique doit rester ce qu'elle est car on a des objectifs de résultats et non de méthode. Le travail en équipe doit rester un choix et non une obligation pour respecter la liberté pédagogique.